



FRAKTION

Motion

Luxembourg, le 13 mai 2020

Dépôt: Marc Spautz

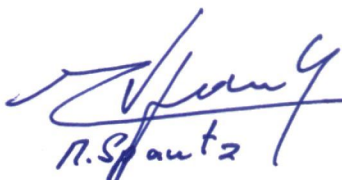
Groupe politique CSV

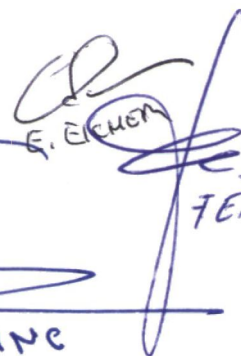
La Chambre des députés,

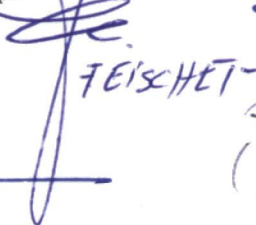
- Considérant que le Ministre français des Affaires étrangères a critiqué, lors d'une audition devant la commission des Affaires étrangères du Sénat français, « un manque de réactivité, d'autonomie par rapport aux États, peut-être un manque de moyens de détection, d'alerte et d'information, de capacité normative » dans le fonctionnement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le cadre de sa gestion de la crise du coronavirus ;
- Considérant que, pour Paris, les précités « manques » ne constituent « pas automatiquement la responsabilité des acteurs de l'OMS » ;
- Considérant que le 14 avril, les Etats-Unis ont annoncé la suspension de leur contribution au budget de l'OMS tout en accusant l'organisation d'avoir commis des erreurs dans la gestion de la pandémie de Covid-19 ;

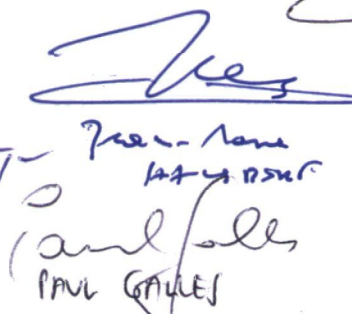
Invite le Gouvernement

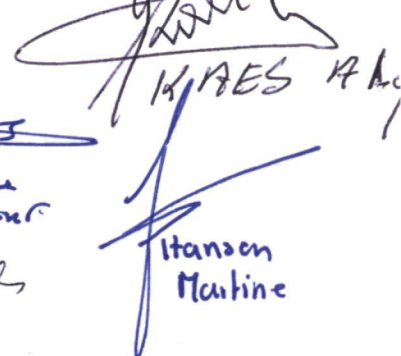
- À œuvrer au sein des Nations Unies et de l'OMS en faveur d'une analyse objective des « manques » présumés de cette dernière dans le cadre de la gestion de la crise du coronavirus (Covid-19) ;
- A insister par la suite à la mise en œuvre des conclusions de la précitée analyse objective ;
- À se joindre à la France et à d'autres États membres de l'OMS pour reconstruire un « multilatéralisme de la santé » face aux potentielles futures pandémies.



 M. Spautz


 E. EICHEN


 FEISCHET


 Paul Gales
 PAUL GALES


 Hansson
 Hansson


 U. REDING